

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2015

<u>Présent-e-s :</u>	Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Présidente
	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Vice-président
	M.	Daniel	Fischer	DCe	Secrétaire bureau
	M.	Jérémy	Annen	LR+	Conseiller
	M.	Florian	Barthassat	DCe	Conseiller
	M.	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
	M.	Benoît	Gaud	DCe	Conseiller
	M.	Mark	Goldschmid	LR+	Conseiller
	M.	John	Gyger	DCe	Conseiller
	M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Conseiller
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
	M.	Oscar	Sieve	DCe	Conseiller
	Mme	Audrey	Zwicky-Chenau	DCe	Conseillère
	M.	Alain	Walder	DCe	Maire
	M.	Conrad	Creffield	LR+	Adjoint
	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe
	M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
<u>Excusé-e-s :</u>	Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
	M.	Jacques	Zwicky	DCe	Conseiller
<u>Procès-Verbaliste :</u>	Mme	Frédérique	Barbe		

DCe : Démocrate-chrétien et Entente

LR+ : Libéral, Radical et Plus

Mme S. Schrag, présidente, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée ; elle salue le public présent et excuse l'absence de Mme F. Parisod Nicolet, malade, et de M. J. Zwicky, en vacances. Elle ouvre la séance à 20h30.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 8 septembre 2015
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjoints
- V. Rapport des présidents de commissions
- VI. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. *P-D-1381 Crédit d'investissement de CHF 10'000.- destiné à l'étude d'une réhabilitation pérenne du site de récupération de Fémé*
 - VI.2. *P-D-1382 Budget de fonctionnement 2016, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2015

➔ **N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2015 est approuvé avec remerciements à son auteure.**

III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Réception d'une documentation pour la promotion du bois de construction listant notamment les experts en la matière ; l'un deux est domicilié dans la commune de Bardonnex, il s'agit de M. Claude Rosset à Croix-de-Rozon.
2. Réception d'un guide aidant à appliquer la Constitution genevoise en garantissant les droits des personnes handicapées et à mobilité réduite.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1. Cartes journalières CFF

En septembre 2015, 98 cartes journalières CFF ont été vendues ce qui porte le total des ventes pour les 9 premiers mois de l'année à 912 abonnements, contre 807 à même époque en 2014. **M. A. Walder** indique que si, lors du dernier trimestre, le secrétariat écoule le même nombre de cartes que l'an passé, CHF 13'000.- supplémentaires devraient être encaissés ce qui permettrait de couvrir les frais d'acquisition des abonnements.

2. Jetons de présence des conseillers municipaux et indemnités des Exécutifs

Depuis le 1^{er} juin 2015, les jetons de présence des Conseillers municipaux et les indemnités des Exécutifs sont fiscalisés ; la déduction de CHF 5'000.- ainsi que les 25% sur le seuil maximum (CHF 3'000.-), qui autorisaient un abattement total de CHF 8'000.- et mettaient les conseillers municipaux à l'abri de déclarer leurs jetons, ne seront plus pris en compte, seul un pourcentage de 10% sera autorisé. Concernant les indemnités aux Exécutifs, celles-ci étaient déjà fiscalisées et bien que la déduction de CHF 8'000.- était également applicable, l'impact est moindre.

Après discussion en commission des finances, celle-ci a donné son accord pour que **M. A. Walder** présente, au mois de novembre prochain, deux délibérations permettant de rendre neutre cette décision, soit une proposition d'augmentation des jetons de présence des conseillers municipaux et des indemnités à l'Exécutif. Il termine en précisant que le Grand Conseil a procédé de la même façon en augmentant les jetons de présence de 25%.

3. Plan financier quadriennal

Lors de sa dernière séance, la commission des finances a étudié le plan financier quadriennal, l'objectif de celui-ci étant de faire le point de la situation financière de la commune en tenant compte des projets conséquents de cette dernière. **M. A. Walder** ajoute que ce plan financier quadriennal sera annexé au procès-verbal de la dernière séance de ladite commission.

4. Plan de site de Compesières

Après 14 mois passés dans la poussière, **M. A. Walder** informe que le dossier du plan de site de Compesières a enfin été repris par Service des monuments et sites. Lors d'une séance au département, des observations ont été apportées à la dernière mouture du document et, dans les jours suivants, une nouvelle version a été reçue pour consultation. La commune doit faire part de ses remarques à son sujet rapidement afin de permettre une circulation technique du plan de site et de son règlement dans les différents services du canton.

5. Pétition – exploitation du sous-sol de la parcelle « Wettstein »

La commission des finances a reçu les pétitionnaires s'opposant au nouveau périmètre d'extraction demandé par la Tuilerie. Ceux-ci ont indiqué que la situation s'était péjorée ces dernières années et qu'ils avaient constaté une certaine augmentation des nuisances. L'Exécutif discutera prochainement avec la direction de l'entreprise afin de clarifier la situation et voir si des mesures peuvent être prises.

6. Commission consultative agricole

La Commission consultative agricole a tenu sa première séance la semaine dernière. Elle a reçu le président du Syndicat du remaniement parcellaire qui a œuvré, ces dernières années, plus particulièrement à l'attribution des parcelles de la commune et du canton. **M. A. Walder** pensait que les critères d'attribution pourraient être peaufinés durant cette séance mais le temps a malheureusement manqué. Un exploitant a en effet fait part de sa décision de partir à la retraite et il a dès lors fallu prendre quelques décisions pour les six hectares concernés. Le canton a, à ce sujet, suivi la proposition de la commission et accepté d'octroyer les parcelles à un cultivateur, établi dans le périmètre, pour une année. Il ajoute que le périmètre pris en compte par la commission sera le même que celui du Syndicat du remaniement parcellaire, soit de la route de Saconnex-d'Arve à la Lissolle et que le canton est dans les starting-blocks pour mettre en place des baux de fermage ce qu'il n'a pas fait depuis un certain nombre d'années.

7. SIG – convention d’objectifs

Il a été discuté, au sein de l’ACG (Association des communes genevoises), de l’établissement d’une convention d’objectifs pour les SIG (Services industriels de Genève) sur la base du plan financier de ces derniers. Les SIG dégagent un certain bénéfice et le canton est particulièrement motivé à améliorer les versements des SIG en sa faveur. Les communes et la Ville de Genève étant également propriétaires des SIG, les mesures proposées, mais qui doivent encore être avalisées par une modification de loi, devraient augmenter la part aux bénéficiaires. **M. A. Walder** précise que, pour la commune de Bardonnex, la rétribution devrait être augmentée d’environ CHF 50’000.-.

8. Halle artisanale

La commune déposera prochainement une deuxième demande de modification qui permettra de régler notamment la problématique du parking. En effet, renseignements pris auprès des entreprises intéressées par une location, le nombre de places de stationnements à disposition est insuffisant. **M. A. Walder** explique que la commune est donc entrée en relation avec la Tuilerie pour acheter une bande de terrain sur le haut de la parcelle concernée.

9. Relations transfrontalières

Une séance annuelle s’est tenue avec les communes avoisinantes du pied du Salève situées de part et d’autre de la frontière, soit Troinex, Veyrier, Etrembières, Bossey et Collonges-sous-Salève. Les représentants suisses étaient peu nombreux (trois membres par Exécutif) en regard de leur collègues français (entre cinq et six membres par Exécutif) ; **M. A. Walder** indique qu’il est toutefois toujours très intéressant de discuter des différents systèmes de fonctionnement, au niveau communal, entre les deux pays.

10. Skate-Park de Compesières

La commune a contacté Vertical Technik SA, entreprise mandatée par Piasio pour la fourniture et le montage de la minirampe, afin de confirmer la conformité de l’installation du nouveau module. Selon elle, il n’y a pas de souci au niveau de la pose qui s’avère dans les règles du BPA (Bureau de prévention des accidents). L’entreprise est prête à installer le module dans l’autre sens, sans grande amélioration à son avis, pour la somme de CHF 5’000.-. Si la commune souhaite ajouter une protection à la barre qui pourrait présenter un danger pour les usagers du Skate-Park, il en coûterait CHF 2’000.-. **M. A. Walder** propose que ce dossier soit à nouveau repris par la commission des routes, travaux et emplacements communaux.

11. La Bossenaz – discothèque

Le samedi 31 octobre prochain, la FASE, l’APEBar et l’école de Compesières organisent une discothèque entre 18h et 22h à La Bossenaz. **Mme B. Guex-Crosier** précise qu’il s’agit d’une petite fête de quartier qui a pour but d’animer quelque peu le site. Pour les moins jeunes, de la soupe et des boissons seront préparées à leur attention. En outre, dans le cadre d’un projet solidarité au Sénégal, un stand proposera des crêpes pour le financement du voyage.

12. Nouvelle mairie

La demande en autorisation de construire concernant la nouvelle mairie a été déposée. **Mme B. Guex-Crosier** signale que la commune est en discussion avec la commission des monuments, de la nature et des sites qui a demandé des sondages supplémentaires, financés par l'Etat. Cette dernière devrait délivrer un préavis favorable sous réserve selon les éléments qui pourraient encore être découverts.

V RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

M. A. Krasnosselski indique que, lors de ses dernières séances, la commission :

- s'est déplacée à la Tuilerie, suite à la pétition reçue, pour recevoir les explications des techniciens, qui ont établi le rapport, et de l'exploitant. S'agissant d'une présentation, le président précise qu'aucun procès-verbal n'a été établi,
- a reçu une délégation des pétitionnaires qui lui a fait part des nuisances actuellement subies. La commission rendra ses conclusions par le biais d'un rapport qu'elle présentera lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Commission des bâtiments et école :

M. L. Lavarini indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- a discuté de la suite de l'aménagement de la salle des commissions, débuté lors de la précédente législature, notamment au niveau des appliques murales,
- a entamé une réflexion relative à la remise en état de l'annexe de La Bossenaz.

Commission environnement et développement durable :

M. J. Annen indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- a avancé sur le projet d'agenda du tri 2016 avec une magnifique sélection de photographies,
- a parlé du projet de réhabilitation pérenne du site de récupération de Fémé,
- s'est réparti les 47 dossiers de demande de soutien financier parvenus jusqu'au 31 août à la mairie.

Commission des finances :

M. G. Rana Zolana indique que, lors de sa dernière séance, élargie à l'ensemble du Conseil municipal, la commission :

- a étudié le plan financier quadriennal de la commune.

Commission des routes, travaux, et emplacements communaux :

M. C. Cortiglia indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- débattu du dossier 20 km/h dans le village de Landecy et du dossier parking de Croix-de-Rozon,
- parlé du petit train, jeu pour enfants, du centre communal,
- discuté du problème des pendulaires qui empruntent le chemin des vignes pour rejoindre la douane de La Mûre.

Commission sociale et culture :

Mme S. Schrag indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal en raison du désistement de la FASe, dont les représentants devaient être auditionnés.

VI PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1381 Crédit d'investissement de CHF 10'000.- destiné à l'étude d'une réhabilitation pérenne du site de récupération de Fémé

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, la présidente cède la parole à **M. C. Creffield**, qui rappelle que la dernière délibération concernant une semi réfection de la déchetterie avait été présentée en 2011 et qu'elle avait été refusée. Quatre ans ont passé et la situation ne s'est pas améliorée. Le dimanche et le lundi, la déchetterie est à la limite de la salubrité et son état varie les autres jours de la semaine. Situé sur la seule parcelle constructible appartenant à la commune de Bardonnex et sur laquelle un projet immobilier pourrait éventuellement voir le jour, le terrain doit être protégé de toute contamination. En outre, M. Creffield ajoute que le projet présenté en 2011 avait probablement été refusé en raison de la possibilité d'implantation de déchetteries enterrées sur le territoire communal qui rendait le site de Fémé caduc. Ceci est peut-être encore le cas mais une telle implantation ne sera pas réalisée avant cinq ou six ans. Dans l'intervalle, la commune se doit de conserver l'endroit dans le meilleur état possible et de faciliter la vie à tous les habitants de la commune pour le tri de leurs déchets.

Selon **M. D. Fischer**, la délibération présentée en 2011 avait été refusée car le réaménagement proposé ne s'avérait pas forcément utile et était trop onéreux. La commission n'avait pas souhaité transformer Fémé en un « ESREC » (Espace de récupération des déchets) communal, ce qui est toujours le cas, cependant il est important, aujourd'hui, de trouver une solution adaptée à la mise en place d'un système permettant de limiter l'accès et les dépôts sauvages à la déchetterie de Fémé. Il ajoute que le projet de délibération présenté a obtenu l'aval, à l'unanimité, de la commission EDD.

➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote le projet de délibération 1381.**

D – 1381 Crédit d'investissement de CHF 10'000.- destiné à l'étude d'une réhabilitation pérenne du site de récupération de Fémé

Considérant,

- l'état peu sécurisé et insalubre du site dans sa configuration actuelle,
- la problématique du dépôt sauvage sur le site,
- la volonté exprimée par l'Exécutif et le Conseil municipal de poursuivre les efforts entrepris en matière de gestion des déchets,
- le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission Environnement et développement durable lors de sa séance du 30 septembre 2015,
- l'exposé des motifs joint à cette délibération,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 10'000.- destiné à l'étude d'une réhabilitation pérenne du site de récupération de Fémé.
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, 7200.501.03, puis de la porter à l'actif du bilan, sous rubrique 7200.141.03, dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir la dépense avec le crédit qui sera voté pour la réalisation.
4. En cas de non-réalisation du projet, d'amortir ce crédit sur cinq ans, par le compte de fonctionnement, 7200.331.03.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité, soit par 14 voix.

2. P-D-1382 Budget de fonctionnement 2016, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter

La présidente laisse la parole à **M. A. Walder** qui parcourt le document intitulé « Présentation du projet de budget 2016 » remis à chaque membre du Conseil municipal. Il fait part de différences marquantes du budget 2016 par rapport à celui de l'année 2015, telles qu'aux charges :

- de la forte augmentation des participations de la commune en lien avec les dépenses de la petite enfance (GIAP + CHF 9'500.-, AFJ-GSO + CHF 66'000.-, restaurant scolaire + CHF 16'000.-, Crèche La Cigogne + CHF 3'400.-),
- d'une politique préventive en matière d'engagement financier pour l'entretien des bâtiments communaux et des routes (mise aux normes de la signalisation routière – 2^{ème} étape, nivellement des allées du cimetière),
- du maintien d'une politique soutenue pour l'aide au développement à l'étranger (1% du total des charges) et aux actions sociales menées en Suisse,
- des importants investissements votés nécessitant le recours à l'emprunt, le coût estimé des intérêts s'élevant à CHF 32'000,

et aux revenus :

- de l'établissement du budget sur la base de 43 centimes (41 en 2015),
- de l'augmentation de 1% de la part privilégiée en raison de la baisse de l'indice général de capacité financière de la commune,
- de la diminution de la participation communale au Fonds de péréquation (- CHF 82'000.-),
- de la diminution de la participation communale au Fonds Intercommunal (FI) (- CHF 22'000.-),
- en raison de la fermeture de la petite école de Saconnex-d'Arve, d'une plus grande participation de la commune de Plan-les-Ouates pour l'écolage d'enfants habitant sur son territoire est scolarisés à Compesières (+ CHF 69'000.-, soit CHF 3'400.- par élèves).

M. M. Goldschmid demande pourquoi il n'est pas fait mention, dans les documents distribués, de la nouvelle école ?

M. A. Walder répond qu'elle n'apparaît pas car il s'agit d'un projet qui devrait prendre place, selon le plan pluriannuel, dès 2018.

M. M. Goldschmid demande auprès de quelle banque la commune envisage emprunter ?

La commune essaiera d'emprunter au meilleur taux ; étant actionnaire de la Banque cantonale de Genève, elle lui demandera une offre. **M. A. Walder** envisage également de prendre contact avec des assurances et utiliser les compétences d'un courtier qui peut permettre de recevoir des propositions intéressantes.

M. J.-C. Marchand demande sur quel taux est basé le calcul des intérêts, liés à l'emprunt et estimés à CHF 32'000.- dans la proposition de budget ?

M. A. Walder l'informe qu'il s'élève à 0.80% sur 10 ans et qu'il s'agit d'un taux complet avec marge.

M. G. Rana Zolana propose le renvoi du budget 2016 dans les différentes commissions.

Avant de passer au vote, **M. A. Walder** distribue deux documents montrant l'incidence de la modification du centime additionnel et permettant de dédramatiser son augmentation de deux points.

➔ **La parole n'étant plus demandée, conformément à la proposition de M. G. Rana Zolana, le renvoi du budget 2016 dans les différentes commissions est accepté à l'unanimité, soit par 14 voix pour.**

VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. www.cinecivic.ch

Mme M. Barrillier a lu dans la Tribune de Genève que les prix du concours CinéCivic, destinés à récompenser des créations citoyennes, courts métrages et affiches, réalisées par des jeunes de 15 à 25 ans et dont le message incite leurs congénères à utiliser leurs droits civiques et à participer aux votations et élections, ont été attribués. Elle trouverait intéressant de faire circuler ces réalisations auprès des jeunes de la commune.

Mme B. Guex-Crosier explique qu'un des lauréats, M. Fabrice Brisotto, est un ancien habitant de la commune qui a fait ses classes à Compesières et qu'elle connaît personnellement la lauréate du concours d'affiches. Elle propose qu'une réflexion, quant à la diffusion de ces créations, soit menée au sein de la commission sociale et de la culture.

2. Initiative populaire fédérale

Mme A. Zwicky-Chenaux tient à la disposition de ses collègues et pour signature, l'initiative populaire fédérale ayant pour titre « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ».

3. www.bardonnex.ch

M. G. Rana Zolana a consulté le nouveau site de la commune récemment mis en ligne. Il remercie les personnes qui ont travaillé sur ce projet et demande qui fait la mise à jour ?

M. A. Walder l'informe que la mairie vient de recevoir les codes d'accès cette semaine et qu'elle n'a, par contre, pas encore reçu la marche à suivre et la formation permettant une modification ou une alimentation du site.

4. Baromètre de Charrot

M. B. Gaud a pu remarquer que le baromètre de Charrot avait retrouvé sa place ; il en remercie la mairie.

5. Coffrets électriques SIG – habillage

M. D. Fischer signale que deux coffrets électriques SIG ont récemment été habillés à Croix-de-Rozon.

6. FASe – projet solidarité au Sénégal

M. G. Rana Zolana demande si des Bardonnésiens participeront au voyage de solidarité au Sénégal ?

Sauf erreur de sa part, **Mme B. Guex-Crosier** répond que deux, voire trois jeunes Bardonnésiens se sont inscrits au voyage.

7. Vote du budget 2016 – documents remis

Ne l'ayant pas fait précédemment, **M. A. Walder** énumère les documents remis pour l'étude du budget 2016, soit : la plaquette de présentation, les comptes de fonctionnement en 2/3, les comptes de fonctionnement par commission en 4/5, le tableau des investissements en 4/5 et le projet de délibération 1382.

IX CALENDRIER

Commissions				
Aménagement, urbanisme et mobilité	09.11.15	18h30	Salle des commissions	
	07.12.15	18h30	Salle des commissions	
Bâtiments et écoles	19.10.15	18h30	Salle des commissions	
	30.11.15	18h30	Salle des commissions	
Environnement et développement durable	28.10.15	18h30	Salle des commissions	
	25.11.15	18h30	Salle des commissions	
	02.12.15	18h30	Salle des commissions	
Finances, économie et sécurité	03.11.15	20h30	Salle des commissions	
Routes, travaux, et emplacements communaux	26.10.15	18h30	Salle des commissions	
	10.11.15	18h30	Salle des commissions	
Sociale et culture	15.10.15	18h30	Salle des commissions	
	26.11.15	18h30	Salle des commissions	
Bureau	05.11.15	18h30	Mairie	
Conseil municipal	17.11.15	20h30	Salle des Chevaliers	

Course du Conseil municipal 11.06.2016
Org. : S. Schrag, G. Chenaux, J. Annen

La présidente remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à partager le verre de l'amitié, elle lève la séance à 21h50.

Sylviane Schrag, présidente

Genève, le 25 octobre 2015/fb